

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux et membres de la Direction Générale: Michel GENDREAU (Co-président élu), Jacques TAPIN (Adjoint au maire), Nicolas MARJAULT (Adjoint au Maire), Bernard JOURDAIN.

Membres du conseil de quartier: Jeanine BARBOTIN (Co-présidente habitante), Bertrand FRIGOT (Co-président habitant), Michèle BEAUFORT, Christiane BERNIS, Francine BOHIN, Ginette BONHOMME, Alain CLUZEAU, Daniel COURANT, Alain CRIGNON, Jean-Louis DORLET, Claudine DRIAN, Stéphanie DUPONT, Jean-Gilles DUTROS, Colette ECOTIERE, Bernard FAOUE, Henriette FELON, Jean-Pierre FERRU, André FOURNIER, Philippe GUYONNET, Raymond HIMBER, Brigitte JOUHANIQUE, Sandrine JOUHANIQUE, Michèle JOUSSEAUME, Patrick JUDE, Jacques KALBACH, Erwan LE GUERN, Aline MACHERAS, Yanik MAUFRAS, Françoise MAYE, Jean-Pierre OUMAILIA, Paul PELLETIER, Jean-Michel PIERRE, Jean-Louis REGRAIN, Michel STEINBERG, Michel TISSANDIER, Mireille TREBUCQ, Jeanne d'Arc TRILLAUD.

Excusés: Delphine RENAUD-PAGE (Adjointe au maire), Marc THEBAULT (Conseiller municipal), Gilles ALBERT, Odile BOURDOIS, Geneviève BONNEAU, Jérôme CLAVIER, Anne-Marie GOURJAULT, Sylviane GRIGNON, Luis Manuel LOPES, Cécile MALFRAY, Catherine MOUCHARD, Jean-Marie WACK.

Agents municipaux: Michel SELITZKI (Chargé de mission TECIVERDI), Laurence FAUCON (Directrice Vie participative), Bénédicte GABRIEL (assistante conseils de quartier).

Public: environ 10 personnes et 2 journalistes.

Ouverture de la séance à 20h10

Ouverture de la séance par Michel GENDREAU, qui accueille Nicolas MARJAULT et Michel SELITZKI et les remercie de leur venue. Michel GENDREAU annonce la démission d'Aurélien MANSART, membre du bureau du Conseil, devenu Conseiller municipal. Il s'agit par conséquent de le remplacer. 6 personnes proposent leur candidature :

- Christiane BERNIS
- Michel TISSANDIER
- Raymond HIMBER
- Michèle JOUSSEAUME
- Jean-Pierre OUMALIA
- Alain CLUZEAU

Il est proposé par les co-présidents d'inviter l'ensemble de ces personnes à la prochaine réunion du bureau ; les conseillers valident cette proposition.

Rappel de l'ordre du jour :

1/ Festival TECIVERDI : Intervention de Michel SELITZKI et proposition du projet pour le Conseil de quartier Centre-Ville

2/ Avancées des travaux des commissions

- Synthèse de la réunion du 4 janvier et suites à donner pour perfectionner l'organisation et le fonctionnement du Conseil de quartier
- Patrimoine et attractivité, en présence de Nicolas MARJAULT, Adjoint au Maire en charge de la culture et du patrimoine
- Agenda 21 et biodiversité
- Place de l'enfant, des jeunes, animations, lien social et citoyenneté
- Grands travaux et déplacements
- Espaces publics

3/ Informations et questions diverses d'actualité

1/ FESTIVAL TECIVERDI

1/ Intervention de Michel SELITZKI

Michel SELITZKI (Chargé de mission, Festival Téciverdi) présente les grandes lignes du festival qui aura lieu du 8 au 11 juillet 2010. Autour de ces 4 jours de festivité, plusieurs opérations pourront avoir lieu tout au long de l'année, labellisées «Téciverdi ». Le salon de l'horticulture de Niort, par exemple, aura lieu comme chaque année en mars. Cet évènement national ne changera pas de date mais sera associé au festival Téciverdi.

Les Niortais doivent s'approprier petit à petit cet évènement et ses grands thèmes : diversité culturelle/diversité biologique. Le thème de « l'arbre » est le thème choisi pour l'année 2010.

A ce titre, Michel SELITZKI précise qu'il a reçu plusieurs directives de la part de Madame Le Maire, dont l'une est de faire vivre le festival Téciverdi dans trois lieux en priorité :

- 1) le site Boinot = cœur du festival,
- 2) la coulée verte,
- 3) les quartiers de la ville.

Téciverdi est un festival qui aura lieu tous les 2 ans, en alternance avec le très grand conseil mondial des clowns. Ce sera le rendez-vous des habitants, d'artistes et de scientifiques qui souhaitent s'engager dans une démarche de développement durable et de défense de ces valeurs. Entièrement gratuit, il sera accessible à tous. C'est le premier festival de la diversité biologique et culturelle organisé à Niort et dans la région du Grand-Ouest. Cette initiative inédite illustre la volonté des élus de faire de Niort une ville d'avant-garde en matière de développement durable, dans une dynamique participative.

Les rôles entre l'équipe Téciverdi et les conseils de quartier sont clairs : le conseil de quartier travaille sur son projet et le finance (par le biais des crédits de fonctionnement), Téciverdi se charge de faire connaître ce projet (communication et intégration dans la programmation du festival, normalement produit à partir de février 2010). En effet, chacun des 9 conseils de quartier a proposé un projet, labellisé Téciverdi.

2/ Projet proposé par le Conseil de quartier Centre-Ville

Quelques membres du Conseil de quartier ont constitué récemment un groupe de travail pour le montage d'un projet Téciverdi. Le lieu a été choisi, reste à réfléchir à l'évènement et aux animations. Sur le parking Tartifume sont implantés 2 arbres remarquables, un chêne-liège, remarquable par sa hauteur et un tilleul à plusieurs troncs. Dans son agencement, le site est propice à l'organisation d'un évènement.

Les premières idées proposées en terme d'animations sont :

- une exposition photo
- conjuguer Téciverdi et la fête des voisins (organiser un temps convivial)
- monter un projet qui fait le lien entre l'inauguration des Venelles et Téciverdi, avec la présence, si possible, de Mme le Maire.
- certains conseillers ont pris contact avec un conteur
- installer des indications permanentes au pied de ces arbres remarquables.

Il est également envisagé une réflexion pour organiser une partie du projet en centre-ville en lien avec le jardin des plantes. Les membres du groupe de travail répondent qu'ils vont organiser une rencontre très prochainement et que tous les conseillers qui le souhaitent peuvent venir renforcer les effectifs.

Jacques TAPIN ajoute que le coup d'envoi du festival s'est déroulé le 2 février au Clou-Bouchet avec le Carnaval, comme une avant-première de l'évènement et expose succinctement quelques projets menés au sein des Conseils de quartier.

2/ AVANCEES DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

1/ Patrimoine et attractivité

1/ La statuaire de la Brèche

Avant d'apporter des éléments sur les projets de restauration de la statuaire de la Brèche, Nicolas MARJAULT fait part aux conseillers de quartier que les ouvriers qui travaillent sur le chantier de mise en accessibilité de l'Hôtel de ville ont découvert des inscriptions manuscrites sur des murs cachés par des pans de bois, qui dateraient du début du XX^e siècle (guerre des Boers). Des photos ont été réalisées pour archiver.

Sur la question des statues, Nicolas MARJAULT s'engage au nom de la municipalité à instruire toutes les demandes émanant du Conseil de quartier Centre-Ville. Des devis ont été réalisés pour le nettoyage et la restauration de 4 statues. Cette restauration a été évaluée à 6000 € par statue. A priori, après leur restauration, il est demandé que la ville ne remette pas les statues en extérieur, peut-être pourraient-elles tout de même trouver leur place dans une galerie par exemple.

Questions et réactions des conseillers de quartier :

- Le coût d'un moulage pour chaque statue a-t-il été estimé ? Toute statue prend des risques dans l'espace public.
- Comment la CAN se positionne-t-elle vis-à-vis des statues ?
- La lumière est-elle prévue pour mettre en valeur les statues ?
- Dans la restauration, les socles sont-ils compris ?

Réponses de Nicolas MARJAULT : la solution du moulage n'a pas été envisagée. Si le Conseil de quartier le désire, il est possible de demander des devis. Les 6000€ par statues doivent permettre une restauration des socles.

Concernant la question entre le déposant et le dépositaire : compte tenu des moyens affectés actuellement par l'Etat pour ce genre de projets, le plus raisonnable est que la ville garantisse des conditions optimum de restauration de restauration et de réinstallation.

Enfin, concernant la CAN, les statues de la Brèche et leur restauration ne font pas partie de ses priorités, la CAN n'a pas de compétence culturelle à l'heure actuelle.

Les co-présidents proposent que le financement des 4 restaurations, à hauteur de 6000 € par statue, fasse l'objet d'un vote.

Résultat du vote : sur 30 conseillers, une abstention et 29 pour. Il est validé un vote de principe à hauteur de 24 000 €, les aspects techniques seront gérés en direct avec la commission patrimoine et attractivité.

Jacques TAPIN ajoute qu'il est important que le Conseil de quartier Centre-Ville soit le moteur dans cette action pour les 4 premières statues. Par la suite, pour de nouvelles restaurations, il pourra être envisagé que l'ensemble des Conseils de quartier participe au financement des prochaines restaurations.

2/ Le projet de parcours historico-géologique

Les membres de la commission travaillent sur la création d'un fascicule qui proposerait aux promeneurs et touristes un parcours historico-géologique sur le centre-ville, c'est-à-dire une manière de découvrir Niort à travers son histoire, son patrimoine et la géologie. Il existe ce type de parcours dans plusieurs villes de France (La Rochelle, Etampes, Bordeaux, Pau,...)

La commission a trouvé un géologue disposé à travailler en partenariat sur le projet. Le financement est systématiquement assuré par le service national géologique (via le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières), avec l'éditeur privé Biotope. La partie du projet à financer consisterait en l'impression de 2000 fascicules à hauteur de 4000€. L'idée d'apposer un « écusson » Conseil de quartier Centre-Ville sur la plaquette est évoquée.

2/ Agenda 21 et biodiversité

Suite à la demande de la commission souhaitant s'informer des domaines de compétences et des actions de la municipalité dans les domaines des ondes électromagnétiques (OEM), de la qualité de l'air et de l'eau, M. Kerebel, chef de service Hygiène et santé à la ville de Niort est venu présenter les missions de son service (dont une des priorités est la lutte contre l'habitat dégradé et insalubre) avant de répondre aux questions de la commission.

1/ Ondes électromagnétiques :

- Les antennes-relais : l'autorisation pour l'implantation est donnée par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) avec information de la mairie.
- L'ANFR contrôle le respect des valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques.
- L'association des Maires de France a travaillé avec les 3 grands opérateurs téléphoniques pour un « guide de bonnes pratiques » avec identification du rôle de chacun.

Sur le site Internet de l'Agence Nationale des Fréquences, on retrouve les emplacements des antennes relais sur Niort : www.anfr.fr

2/ Qualité de l'air :

- Deux stations de mesure à Niort (Jean Zay et Jules Ferry).
- Fonctionnement 24h/24. Gestion par ATMO.
- Les deux stations mesurent les concentrations de dioxyde de soufre, d'oxyde d'azote, d'ozone et les poussières en suspension.
- Publication des résultats sur le site ATMO Poitou-Charentes : www.atmo-poitou-charentes.org

Deux seuils en cas de valeurs hors normes : information et alerte.

En cas de dépassement, ATMO informe le préfet qui est relayé par la DDASS pour le plan d'action. La mairie est informée.

Niort en 2008 et 2009 :

- aucun dépassement de la valeur limite pour alerte. Mais en 2008, 1 information « poussières » -> temps froid et sec (poussières dues au chauffage).
- La qualité de l'air mesurée à Niort est bonne à très bonne 8 jours sur 10.

3/ Qualité de l'eau :

- Niort : 3 captages gérés par le Syndicat des eaux du Vivier
- La DDASS est en charge du contrôle sanitaire.
- Environ 11 analyses par an et par point de prélèvement pour la partie suivi régulier.

Le processus de captage et de traitement de l'eau potable est suivi par auto-contrôle quotidien.

Pour 2008, la qualité bactériologique était bonne, ainsi que les taux de nitrates et de pesticides.

Réseau de distribution : travaux en cours pour remplacer les tuyauteries en plomb du domaine public par un matériau agréé.

Assainissement : du ressort de la CAN. Tous les Niortais ne sont pas encore raccordés à l'assainissement collectif.

Obligation récente de recensement de tous les puits et forages de la commune.

Résidus de médicaments dans l'eau : problématique prise en compte par le ministère de la Santé

Pour ces 3 domaines, la commission Agenda 21 demande qu'une information claire et accessible et que les résultats d'analyses réalisées soient à la disposition des Niortais de manière régulière, notamment par le biais du magazine Vivre à Niort.

Enfin, la commission s'est intéressée à la mise en place du dispositif Agenda 21 dans plusieurs communes, comme Buxerolles (à côté de Poitiers) et Echirolles (Isère).

3/ Place de l'enfant, des jeunes,...

Depuis le 6 octobre dernier, la commission s'est réunie plusieurs fois et a eu un rendez-vous avec Anne LABBÉ, Adjointe au Maire en charge de la jeunesse et des loisirs.

Les idées et sujets évoqués :

- Création d'un parcours sportif
- Après-midi Roller dans les rues piétonnes
- Inventer un jeu de l'oie, valorisation du patrimoine de Niort avec le Lycée de la Venise Verte, proposition d'Anne LABBÉ : création d'un groupe projet (commissions CQ centre-ville, archives municipales,...)
- Créer une aire de jeux sur le secteur de Comporté.
- Une des membres de la commission a sollicité l'Institut Catholique Supérieur St André, pour un sondage effectué par les lycéens auprès des adolescents (collèges et lycées). Ce sondage a pour objectif de faire un point sur les activités ludiques, culturelles et sportives des jeunes et leurs besoins.

Souhaits :

- Plus de rigueur vis-à-vis des propriétaires de chiens pollueurs.

Réponse de L. FAUCON : il est possible de verbaliser un propriétaire de chien, qui ne se conforme pas au règlement de propreté urbaine volet « lutte contre les déjections canines » adopté en séance du Conseil municipal du 21 octobre 2005.

Toutefois, les agents de police municipale ne sont pas habilités à contrôler l'identité des contrevenants, ce qui pose un problème pour leur verbalisation.

- Fêtes des voisins : lancer des dynamiques au sein des micro-quartiers

Les membres de la commission sont invités à se rapprocher de Chantal BARRE, adjointe au sport et aux questions liées à l'animal dans la ville pour connaître la politique de la municipalité dans ces domaines.

4/ Grands travaux et déplacements

1/ Informations des riverains sur divers lieux de travaux.

Certains riverains constatent le manque d'information sur la nature, la date de début, les délais, les restrictions ou interdictions de circulation et les délestages de remplacement prévus durant la durée des travaux.

Réponse de L. FAUCON : il existe déjà les infos-quartiers distribués aux riverains, dans les commerces et structures accueillant du public, pour informer des travaux (date, durée, nature,...).

Près de 80% des chantiers sur voirie sont réalisés par des entreprises privées qui effectuent leur demande d'occupation du domaine public dans un délai très court et pour des travaux ponctuels, qui ne permet pas toujours de réaliser l'info-quartier et le distribuer dans des délais raisonnables.

2/ Constat des réalisations : prise en compte des propositions de la commission et du conseil de quartier et budget engagé pour les projets structurants

La Direction de la Vie Participative s'engage à réaliser ce point en lien avec les élus. La commission peut, de son côté, apporter sa contribution par la réalisation d'une synthèse des demandes.

Michel GENDREAU ajoute que la des demandes concernant les embellissements temporaires sont en cours de réalisation : le mobilier supplémentaire est installé depuis le 25 janvier (bancs et corbeilles, il n'y aura pas de poubelle Vigipirate) ; concernant les parcs à vélo, une installation est à l'étude à la régie voirie.

3/ Site Boinot : Combien de places de parking sont neutralisées pendant les travaux ? Et quelles solutions de remplacement sont envisagées ?

Michel GENDREAU répond que les travaux de déconstruction du site Boinot qui démarreront début février n'affecteront que partiellement la capacité de stationnement du parking. Les parkings rue Gambetta et sur le secteur Tartifume constituent des solutions de stationnement gratuit à proximité de l'hyper-centre.

4/ Présentation par Françoise Maye de la réunion du Comité Innovation Ecologie.

Une des membres de la commission Grands travaux, qui participe également aux réunions du Comité d'innovation écologique, a souhaité mettre en valeur 3 projets évoqués lors de la dernière rencontre :

1/ Kiosque Infos TAN :

Déplacement du kiosque Infos des TAN sur le bas de la Brèche : régulation des transports TAN + RDS : le chauffage et la climatisation se feront par géothermie (système 4 aiguilles), la toiture sera végétalisée.

2/ Projet Ecole Jean ZAY :

La maternelle sera réhabilitée, l'école élémentaire et le restaurant seront reconstruits, il est prévu l'implantation d'un verger et d'un potager et 66 arbres seront plantés. L'arrosage se fera par gestion automatique. Dans le projet : dévoiement de la rue du Clou-Bouchet, restructuration du restaurant scolaire, construction de l'école élémentaire et réhabilitation de l'école maternelle.

3/ Rue de Cholette, portion entre la rue d'Antes et la rue des Mésanges :

Aménagement d'un espace vert convivial (jardin fruitier) avec cheminement piétonnier, rue de Cholette, Quartier Nord. La réfection de la voie prévoit une zone partagée vélos/piétons, paysagée : 10 arbres seront abattus, 19 conservés et 13 nouveaux seront plantés.

5/ Présentation par Patrick Jude des actions de la Commission Inter-quartiers « Pistes cyclables » et du collectif VELORUTION

Une rencontre avec les grandes entreprises niortaises sur le sujet du vélo comme mode de déplacement doux au quotidien pour se rendre à son travail s'est tenue fin novembre. Un accord sur l'action à mener dans ces entreprises pour inciter ce moyen de transport a été trouvé, certaines d'entre elles ont déjà fait des actions dans ce domaine : achat de vélos pour le déplacement de leurs collègues, soit en intra-muros, soit pour les déplacements professionnels de courte distance. La suite de l'action correspond à favoriser le déplacement du domicile au lieu de travail à vélo.

La 3ème VELORUTION a eu lieu le samedi 19 décembre, avec un petit nombre de participants (pour des raisons d'intempéries climatiques). Un partenariat avec plusieurs commerces du centre-ville a été mis en place, avec des réductions pour les « Vélorutionnaires » (accord passé avec les vitrines de Niort et la SEM des halles).

6/ Ateliers de concertation et légitimité de notre Commission « Grands Travaux et Déplacements », évolution vers ???

En conclusion les membres de la commission ont toujours une question : Être ou ne pas être ? Ou plutôt comment être ?

Il est posé la question de renommer la commission, en supprimant le titre de « Grands Travaux » car ce thème échappe à la compétence de cette seule commission et en conserver le titre de « Déplacements » qui lui a tout son sens auquel pourrait être ajouté la notion de « Travaux/projets/suggestions/suivi... » ? en y déterminant le contenu afin de ne pas empiéter sur le rôle d'autres commission comme celle par exemple « Espaces Publics » etc..

La commission pourrait être le relais des travaux qui se déroulent. A l'issue des réflexions, la question reste entière.

5/ Espaces publics

1/ Travaux exécutés ou en cours

- **Venelles de la rue de Strasbourg** : les travaux de voirie des venelles de la rue de Strasbourg sont en cours d'exécution.

Michel GENDREAU : L'entreprise « Art de bâtir » doit reprendre ses travaux. Il s'agira pour elle d'achever le couronnement du mur dans la venelle Médiane. L'entreprise MORIN procédera, à suivre, au nettoyage de la parcelle du futur jardin et terrassera la parcelle à partir de lundi 25/01.

L'entreprise « Art de Bâtir » commencera la mise en œuvre de l'escalier venelle de l'Orient, à compter du 25 janvier, puis, une fois celui-ci achevé, reprendra ses travaux de pose de pavés de manière à ce que les sols (béton bouchardé et stabilisé renforcé) puissent être mis en œuvre.

En matière de calendrier, à compter de lundi 25 janvier :

- Réalisation de l'escalier : 1 semaine
- Pose des pavés : 3 semaines
- Réalisation des sols de manière concomitante, sur 3 semaines

Fin prévisionnelle des travaux de VRD : fin février (les dates programmées peuvent être différées selon les conditions climatiques).

Il restera les plantations du jardin et la pose du mobilier qui sera réalisé début mars.

- **Parking Tartifume** : le parking est aménagé avec 128 places gratuites.

- **La Brèche - Voie de circulation dans la partie basse** : le revêtement a été fait.

- **Rue Paul François Proust** : Les travaux de voirie et le réaménagement des trottoirs ont été exécutés. Bilan très positif, tant sur le plan confort que sécurité.

2/ Demandes de Fiches

- **Angle de la rue Paul François Proust et rue Viala (derrière l'église St Hilaire)** : le panneau de signalisation est décoloré par le soleil et mal positionné (parallèle à la voie)

Réponse de Michel GENDREAU : le changement a été effectué par la régie voirie de la Direction des Espaces Publics.

- **Venelles de la rue de Strasbourg (132 et 144 rue de Strasbourg)** :

- Eclairage public des Venelles. Continuité des travaux afin de permettre l'accès au parking Tartifume.

Réponse de Michel GENDREAU : l'éclairage public des Venelles a été pris en compte suite à une demande du Conseil de quartier du 2 juillet dernier.

- Continuité des travaux afin de permettre l'accès au parking Tartifume.

Réponse de Michel GENDREAU : il est rédigé une fiche de proximité.

- **Parking Tartifume :** éclairage même basse tension, afin de sécuriser ce parking.

Tous les conseillers de quartier ne sont pas d'accord avec le financement de cet éclairage :

- financement de l'éclairage d'un parking où le stationnement est gratuit.
- lors de l'aménagement du parking, la municipalité aurait du intégrer ce coût.
- les conseillers demandent une estimation de la durée de ce « parking provisoire ».

Les conseillers décident de ne pas voter de financement sur ce projet.

- **Square devant la Poste (entre les rues Ernest Pérochon et avenue de Verdun) :**
Entretien des bancs qui sont en mauvais état.

Réponse de Michel GENDREAU : La demande a été prise en compte, les services entretiennent régulièrement ces espaces, le mauvais état des bancs avait été constaté (en cours d'entretien et de remplacement).

3/ Suivi des dossiers en cours

Les membres de la commission souhaitent, lors de chaque Conseil de Quartier, qu'il soit remis un tableau à jour des demandes des commissions et du suivi des dossiers. Le dernier date du 2 avril 2008.

3/ INFORMATIONS D'ACTUALITE

1/ Réunion publique Rue Bessac – Lundi 1er février 18h30

2/ Réunion publique Parking rue de l'Yser : Sondage lancé mi janvier, retour des avis jusqu'à fin janvier. Aménagement du parking à l'été 2010.

3/ Réunion Téciverdi – Jeudi 4 février 20h - Centre Du Guesclin

4/ Réponses aux questions du 12 novembre sur www.vivre-a-niort.com

La séance est levée à 23h.